

## SCI : Constitution & Utilisation en gestion patrimoniale

### LA FORMATION

#### Prérequis

Maîtrise du français et des bases en mathématiques

#### Objectifs de la formation

- Se repérer dans les différents régimes de sociétés civiles immobilières
- Comprendre les spécificités juridiques, comptables et financières de la SCI
- Évaluer l'intérêt du choix de la détention de biens en SCI plutôt qu'en direct
- Éviter les pièges de la SCI

#### Durée

7 heures

#### Public

- Professionnels régis par la loi HOGUET :
  - Agent immobilier, agent commercial immobilier
  - Administrateur de biens
- Collaborateurs salariés de ces professionnels
- Personnes en reconversion professionnelle

**Tarif inter :** 210 € Net de taxes

**Tarif intra :** sur devis

#### Organisation

Formation en groupe de 4 à 8 personnes

### LE PROGRAMME

#### Rappel des principes de base d'une société

#### Les différentes formes de SCI

#### La constitution de la SCI :

- Statuts - Forme et contenu
- Le choix IS ou IR
- Les formalités de constitution

#### La gestion de la SCI

#### Les obligations comptables de la SCI suivant le régime choisi

#### La vie de la SCI

- Cession de parts, retrait d'un associé
- Dissolution de la SCI
- Liquidation de la SCI

#### L'abus de droit

#### Les situations particulières et les pièges de certains montages

### LES MODALITES ET DELAIS D'ACCES

#### Modalités :

Cette formation est dispensée 100% en présentiel à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles. Cette formation peut être réalisée en inter ou en intra-entreprise

- **Délais :**
  - Pour les formations planifiées, se reporter au planning prévisionnel de formation
  - Pour les formations à la demande, délai d'accès sous 15 jours après la première prise de contact
  - Mise en place de la formation dans un délai d'un mois maximum

## ▪ ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- L'ensemble de nos locaux est adapté aux personnes en situation de handicap
- Un accompagnement spécifique est possible après étude avec notre référent handicap

## ▪ LES MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES MOBILISES

- La formation alterne des temps d'explication sous forme d'exposé avec vidéo projections et des temps de mise en application sous forme d'exercices
- La formation se déroule au sein de la CCIPA dans une salle équipée d'un vidéo projecteur, d'un tableau blanc, d'une connexion Wi-Fi et de tablettes

## ▪ LES MODALITES D'EVALUATION ET DE CERTIFICATION

- Tout au long, un contrôle des connaissances est réalisé au travers mise en situation et évaluation en ligne des connaissances théoriques afin d'évaluer la progression de l'apprenant et ses éventuelles difficultés
- Nous soumettons également un questionnaire d'évaluation qui nous permet de mesurer la qualité perçue de la prestation et si la formation a répondu aux besoins et attentes exprimés
- Une attestation de formation est délivrée à chaque participant

## ▪ SUITE DE PARCOURS POSSIBLE ET DEBOUCHES

Possibilité de compléter votre parcours avec les formations suivantes :

- Fiscalité de l'acquisition et de la cession immobilière
- Déontologie, la non-discrimination et lutte contre le blanchiment d'argent
- Expertise et évaluation immobilière
- SCI : Fiscalité de la SCI
- SCI : Constitution et gestion
- La chasse immobilière
- La vente en viager
- Les différents types de baux

## ▪ LES CONTACTS

**Responsable Pédagogique :** Karine Ricart - @ : [formation@arles.cci.fr](mailto:formation@arles.cci.fr) – Tél. : 04.90.99.08.08

**Responsable de la Formation :** Dominique Riutort - @ : [formation@arles.cci.fr](mailto:formation@arles.cci.fr) – Tél. : 04.90.99.08.08

**Responsable Administrative :** Karinne Bousquet - @ : [formation@arles.cci.fr](mailto:formation@arles.cci.fr) – Tél. : 04.90.99.08.08

**Référent Handicap :** Céline Bousquet - @ : [formation@arles.cci.fr](mailto:formation@arles.cci.fr) – Tél. : 04.90.99.08.08

